Comité d'éthique de la recherche
d'*Université Côte d'Azur*

Exposé des motifs

I. Présentation du bilan de l'année 2023 du Comité d'éthique de la recherche ainsi que de la mission du référent éthique et intégrité scientifique

(*Sans vote du CAC*)

II. Renouvellement de membres du Comité

1/ Lors des interventions du président du Comité d'éthique de la recherche devant le CAC d'Université Côte d'Azur en septembre et décembre 2022, il était apparu souhaitable aux conseillers d'ajouter un membre supplémentaire à la constitution du comité afin que la catégorie disciplinaire des *Sciences fondamentales* soit également représentée.

Le président du CER ne s'est pas déclaré défavorable à cette extension de la composition du comité mais il a rappelé que l'évaluation éthique n'est pas une évaluation de fond et que toutes les disciplines n'ont pas nécessairement à être représentées au CER, d'autant que le Règlement intérieur prévoit expressément, d'une part, en son article 2.1 la possibilité de faire appel à des « invités occasionnels » (cf. *infra*) et, d'autre part, en son article 3.3 que « Le président affecte les dossiers soumis pour évaluation à au moins deux rapporteurs membres du comité, qui ne sont pas membres du même laboratoire que le responsable du dossier. Il peut toutefois désigner des experts extérieurs au comité pour l'examen d'un dossier. »

Le CAC a décidé de modifier l'article 2.1 du Règlement intérieur du Comité d'éthique de la recherche afin de créer un siège pour un représentant pour la catégorie des *Sciences fondamentales*.

À la suite de cette modification, dès le 23 janvier 2023, le président du CER a sollicité par le courriel ci-dessous MM Mederic Argentina et Frederic Cappa en leur qualité de codirecteurs de l'EUR *Spectrum* :

Chère et Cher Collègue,

Je viens vers vous en votre qualité de codirecteurs de l'EUR Spectrum, à propos de la recomposition du comité d'éthique de la recherche.

Afin d'équilibrer la représentation des disciplines qui y sont présentes, le CAC de notre université a estimé qu'il serait bon d'y ajouter un membre représentant les "sciences fondamentales". Pourriez-vous vous en faire le relais et voir avec les unités de recherche et vos collègues à nous faire remonter une proposition ?

Le Comité d'éthique de la recherche (CER qui était anciennement nommé CERNI) de l'université est actuellement composé de dix-huit personnes et se réunit sous ma présidence en qualité de référent éthique et intégrité scientifique de l'établissement.

Le comité prend en charge, notamment, les dossiers et protocoles de recherche qui lui sont soumis en vue d'une évaluation et de l'émission d'un avis éthique sur chacune de ces saisines. Il se réunit tous les mois, le 2ème vendredi du mois, à 13 heures 30 (il faut compter environ 4 heures pour ces séances) ; il est aussi le lieu d'échange et de discussion de questions éthiques diverses dont il est saisi.

Le rôle principal du comité est ainsi de s'assurer de la protection des participants, en particulier de l'information qu'ils reçoivent (complète, claire et loyale), de la protection des données personnelles collectées, du respect de leurs droits. Bien sûr ceci implique d'analyser le protocole scientifique et notre avis peut porter aussi sur la partie scientifique. Pour une idée plus concrète des modalités de fonctionnement des évaluations : pour chaque dossier, 2 rapporteurs sont désignés, ce qui fait en général et en moyenne 2 dossiers par personne et par réunion. Tous les dossiers sont envoyés 2 semaines avant la séance. Chaque dossier comprend au minimum le document officiel de soumission rempli et ses annexes (les documents d'information et de consentement ou non opposition et autres informations, qui varient selon le projet soumis). Ce sont des dossiers de taille raisonnable (le formulaire de soumission qui accompagne les porteurs de projets afin de cibler les points d'attention du comité est disponible via ce lien et comporte 21 pages : https://univ-cotedazur.fr/universite/responsabilite-ethique-et-universitaire/ethique-et-integrite-scientifique/formulaire-de-soumission-de-candidature-au-cerni).

L'atmosphère qui règne au CER est bienveillante, simple et chaleureuse. L'idée est d'aider et non de sanctionner. Ce comité constitue une petite assemblée multidisciplinaire, ce qui est aussi très enrichissant.

Merci par conséquent de bien vouloir identifier un ou une collègue dans votre domaine, prêt à rejoindre le comité et dans ce cas, de m'en avertir.

J'ai d'autres nouveaux membres à présenter au CAC de début mars ; l'ordre du jour ne sera transmis aux conseillers et conseillères que le Jeudi 26 février 2023, ce qui signifie que nous avons un peu de temps pour que vous puissiez solliciter vos collègues pour la présente demande, ce dont je vous remercie vivement.

Je reste à votre disposition pour toute demande de renseignement complémentaire,

Bien à vous,

Yves Strickler